

Centre Hospitalier du Nouvion en Thiérache
 Secrétariat de Direction
 40, rue André Ridders
 BP N°16
 02170 LE NOUVION EN THIERACHE
 Tél : 03 23 97 56 47

**DEMANDE D'ACCES A VOTRE DOSSIER
 PATIENT**
 Dossier n° :

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu de votre dossier patient.
 Afin de satisfaire votre demande, merci de compléter ce formulaire de demande d'accès et de le retourner à la Direction du CH du Nouvion en Thiérache, accompagné des pièces justificatives requises.

Mme, Melle, M.

Demeurant

.....Numéro de téléphone

Période et service d'hospitalisation :

Pièces du dossier souhaitées

Intégralité du dossier

Si vous ne souhaitez pas l'intégralité de votre dossier merci de cocher ci-dessous les pièces que vous souhaitez consulter :

- Courriers médicaux
- Compte-rendu d'hospitalisation, de consultation
- Informations relatives à la prise en charge en cours d'hospitalisation (état clinique, soins reçus, examens paracliniques)
- Dossier radiologique
- Dossier de soins infirmiers
- Dossier transfusionnel
- Autres pièces, précisez lesquelles :

Les informations recueillies auprès de tiers ne sont pas communicables.

Mode de communication

Envoi des copies à votre domicile

Envoi des copies à un médecin de votre choix, merci d'indiquer ses coordonnées (nom, prénom, adresse) :

Remise des copies au secrétariat de direction de l'établissement

Consultation du dossier sur place (cette consultation est gratuite et un médecin vous accompagnant dans la lecture du dossier peut vous être proposé)

→ Souhaitez-vous un accompagnement médical dans la lecture du dossier ? OUI NON

Motif de la demande

A préciser, afin de faciliter le traitement de votre demande :

Pièce nécessaire à joindre à votre demande

La copie d'un document justifiant votre identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire).

A, le/...../

SIGNATURE DU DEMANDEUR

	Demande d'accès à votre dossier patient	Code	ENR-DOP-002 v.2
		Page	2 / 2
		Date de création :	01/07/2010
		Date de modification :	01/07/2010

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS

Tarifs applicables au 5 juillet 2010

La loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n°2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place du dossier patient est gratuite et un médecin peut accompagner le demandeur dans la lecture de celui-ci.

Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc	0,10 €
Frais d'expédition	Tarif en vigueur appliqué par la poste pour les courriers envoyés en recommandé R2 avec avis de réception

Le paiement devant être effectué préalablement à la remise des copies, une « Demande de Paiement » indiquant le montant de la somme due sera adressé à réception du formulaire de demande d'accès au dossier et des pièces justificatives par le Centre Hospitalier du Nouvion en Thiérache.